



CSE MATÉRIEL INDUSTRIEL

LES BRÈVES



SEPTEMBRE

2024

Les infos de l'UNSA-Ferroviaire

JEUX OLYMPIQUES



PARIS • 9 SEPTEMBRE 2024

ENSEMBLE DES AGENTS SNCF

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

LES CHEMINOTS AU RENDEZ-VOUS, UN SUCCÈS QUI DOIT AMENER GRATIFICATION & RÉTRIBUTION

Si les JOP ont été un succès, c'est en grande partie grâce aux cheminots et aux volontaires SNCF. Grâce à votre engagement, votre dévouement et votre professionnalisme, cet événement a pu se dérouler dans les meilleures conditions possible.

Votre engagement a permis d'assurer la fluidité des transports, de garantir la sécurité des voyageurs et de créer une ambiance chaleureuse et festive à bord de nos trains et dans nos gares.

VOUS AVEZ ÉTÉ LE CŒUR BATTANT DE CETTE GRANDE FÊTE SPORTIVE ET NOUS VOUS EN REMERCIONS !

La réussite de cet événement prouve, s'il en était besoin, qu'en mettant des moyens humains et financiers suffisants, le ferroviaire pouvait répondre aux enjeux de mobilité décarbonée des Français !

INVESTIR DANS LES ÉQUIPES, RENFORCER LES RESSOURCES ET VALORISER LE TRAVAIL DE CHAQUE UN DES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR CONTINUER À GARANTIR LA QUALITÉ DE NOS SERVICES !

Il est maintenant venu le temps de reconnaître l'engagement des cheminots et cheminotes. L'UNSA-Ferroviaire juge essentiel que la direction reconnaisse cet investissement exceptionnel en mettant en place des compensations financières pour tous les salariés !

POURQUOI CETTE DEMANDE ?

#1 Reconnaissance : chaque heure supplémentaire et chaque effort fourni méritent d'être reconnus.

#2 Motivation : des compensations financières seraient un signal fort, montrant que l'engagement et le travail acharné sont valorisés.

#3 Tous les cheminots étaient impliqués ! Les quelque 15,3 millions de visiteurs sont venus de partout dans le monde et ont traversé la France d'est en ouest et du nord au sud.

NOUS DEMANDONS À LA DIRECTION DE RÉPONDRE FAVORABLEMENT À NOTRE DEMANDE DE COMPENSATIONS FINANCIÈRES AFIN DE RECOMPENSER L'EFFORT COLLECTIF QUI A PERMIS DE FAIRE DES JOP UN SUCCÈS RETENTISSANT POUR L'ENTREPRISE SNCF.



La réussite des transports pendant la période olympique est le résultat de l'engagement de tous les cheminots. Les élus UNSA-Ferroviaire du CSE MI déplorent que tous les agents n'aient pas bénéficié de la reconnaissance accordée à certains métiers.

Les agents du Matériel ont pleinement contribué à ce résultat, en amont des JO, mais n'ont reçu que quelques miettes au travers des astreintes pour ceux qui étaient concernés.

C'est dommage... Ceci montre tout l'intérêt que porte la direction aux agents du Matériel.



Les brèves du CSE MI

UNSA-FERROVIAIRE - CSE MATÉRIEL INDUSTRIEL

5, rue Francis De Pressensé, 93210 SAINT-DENIS
cse.materielindustriel@unsa-ferroviaire.org



FONCTIONNEMENT DU CSE

Les élus UNSA-Ferroviaire ont apprécié la délocalisation de la plénière de juillet sur le site du CIM au Mans. Cela répond à notre demande de rapprocher les instances des 9 500 salariés du périmètre du CSE, et nous espérons que cela soit réitéré pour de prochaines réunions.

Vos élus UNSA-Ferroviaire s'interrogent sur le faible nombre de dossiers présentés aux élus au regard du périmètre.

C'est surprenant.



BILAN SOCIAL

Il s'agit de la 3^e consultation de la loi Rebsamen qui porte sur les orientations de l'entreprise et leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers, des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages.

La direction a donc présenté le bilan social de notre périmètre pour l'année 2023.

Charges et effectifs

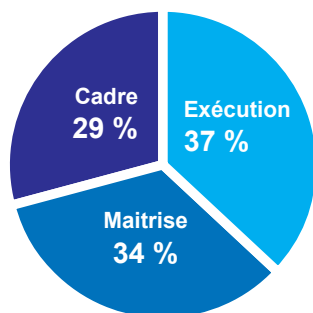


Pour la 3^e année consécutive, l'entreprise a recruté au-delà de ses prévisions.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, au vu de la forte croissance de charge, les prévisions de recrutement étaient insuffisantes. Les TI n'ont pas profité suffisamment de l'anticipation des recrutements pour former les salariés aux nouveaux process de maintenance et aux nouvelles

technologies. Ceci a une influence directe sur la qualité de la production et, plus inquiétant, sur les conditions de travail et de sécurité.

Sur 3 ans, on dénombre 1 250 recrutements pour près de 900 départs.



Effectifs au 31 décembre 2023 :

- Effectifs total : 8 468 agents
- Exécution: 3 149 agents
- Maîtrise : 2 870 agents
- Cadre : 2 449 agents
- 882 femmes
- 7 576 hommes

On constate que les cessations d'activité, et notamment celles hors départs en retraite (démissions, ruptures conventionnelles, etc.), ont plus que triplé.

Pendant des années, l'entreprise a supprimé des postes en production et beaucoup dans les services supports. Si, aujourd'hui, elle concentre ses

efforts de recrutement sur la production, les services supports et transverses voient aussi leur charge de travail croître et ont, eux aussi, besoin d'augmenter leurs effectifs sur des postes pérennes, autrement qu'en utilisant les contrats d'alternance ou CDD.

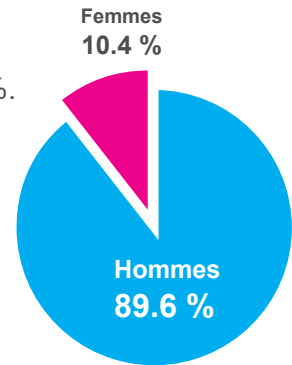
Mixité

Côté mixité, la gent féminine représente 10,4 % de l'effectif sur notre périmètre, très loin de l'objectif du groupe d'atteindre 25 %.

Les femmes représentent :

- ▣ 35 % des contrats d'alternance signés avec l'entreprise ;
- ▣ 14,5 % des embauches ;
- ▣ 14 % des démissions.

Comme les années précédentes, si les femmes sont très représentées en direction ou dans les équipes supports, elles le sont encore trop peu dans les services de production.



L'UNSA-Ferroviaire a interrogé la direction concernant les motivations qui amenaient les femmes à démissionner, mais celle-ci ne sait pas répondre. Le recrutement de personnels féminins est difficile sur nos métiers : comprendre leurs motivations permettrait d'agir pour les conserver dans nos effectifs.

Formation

Les volumes d'heures de formation ont fortement augmenté ces deux dernières années, du fait, en partie, des recrutements pour OPTER.

Près de 45 % des formations concernent la maintenance, 17 % la sécurité et la santé au travail.

Par ailleurs, notre périmètre compte plus de 660 alternants.



Sécurité et santé au travail

La direction se félicite de la diminution du taux de fréquence des accidents du travail en 2023.

Si le nombre d'accidents du travail, quasi-accidents et accidents de trajet est en baisse pour les cheminots, on constate une augmentation importante pour nos collègues intérimaires et nos sous-traitants sur site.

Le recours à l'intérim utilisé pour tester les salariés avant leur recrutement ne masquerait-il pas une dégradation importante des conditions de travail ainsi que du niveau de formation et de sensibilisation à la sécurité ?

Le bilan fait également état d'une augmentation des déclarations de maladies professionnelles et de leur prise en compte.

PAPRIPACT

Une nouvelle fois, l'UNSA-Ferroviaire constate que les outils utilisés par le CSE MI pour élaborer le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ne sont pas conformes à la loi travail n° 2021-1018 du 2 août 2021 qui a modifié le Code du travail et introduit l'article L4121-3-1 précisant les

informations contenues dans le PAPRIPACT. Nous constatons également une carence concernant les retours des commissions locales qui sont incomplets, parfois erronés et non exhaustifs.

Pour ces raisons, notre délégation rendra un avis négatif sur le PAPRIPACT 2024.



LES CSE DU TRIMESTRE

Sécurité

L'UNSA-Ferroviaire insiste dans diverses instances pour que les évaluations des risques professionnels (EvRP) soient faites en situation réelle de travail, avec les agents et avec la participation des contributeurs, tel que décrit dans le référentiel RA12805.

Malheureusement, passer du texte du référentiel, pourtant plein de bon sens, à son application pratique sur le terrain nécessite une volonté et des moyens qui ne sont pas encore mis en œuvre par les directions.

L'UNSA-Ferroviaire insiste également auprès de la direction sur la nécessité de consulter le CSE MI sur le document unique (DU) afin de se conformer au Code du travail. L'entreprise nous a enfin présenté une méthode de travail concernant cette consultation, mais qui reste à retravailler et articuler avec le fonctionnement des Commissions locales d'entité.

Les enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel sont un des piliers sur lequel le système doit s'appuyer pour faire progresser la sécurité. **Là encore, l'UNSA-Ferroviaire a alerté la direction sur le non-respect des articles L2312-13 et L2315-11 du Code du travail constaté dans de nombreuses entités.**

Organisation

Les évolutions de la charge engendrent une évolution des organisations de travail et amènent l'entreprise à repenser les tableaux de service.

Les élus UNSA-Ferroviaire travaillent pour étendre et harmoniser les heures individualisées et la possibilité de coupures de 40 minutes sur différentes équipes.

